

Meyrin, le 29 juillet 2011

Retrait de lots Lasix® 250 mg, solution pour perfusion (numéro d'autorisation 36'442)

Cher client

Nous faisons référence à la communication de Swissmedic du 15 avril 2011 qui informait que certains lots de la préparation Lasix 250 mg, solution pour perfusion (i.v.) contenaient des particules visibles (précipitations de la substance active furosémide et de l'excipient mannitol). En accord avec Swissmedic, il a été décidé de réduire la durée de conservation à 18 mois (au lieu de la durée actuelle de 60 mois), car les particules n'avaient été observées que dans les lots conservés plus de 18 mois après libération.

Nous vous informons donc par la présente que nous déclençons, dès aujourd'hui et en accord avec Swissmedic, le rappel de tous les lots commercialisés de Lasix, 250 mg, solution pour perfusion, N° d'autorisation 36'442, dont la durée de conservation de 60 mois n'est pas encore échue (lots concernés : 40B114 ; 40B129 ; 40B142 ; 40B149 ; 40U230 ; 40C307 ; 40C337 ; 40C369 ; 0F021A ; 0F040A).

Nous vous remercions de nous retourner au plus tard d'ici le 31.08.2011 tous les stocks à votre disposition pour destruction à l'adresse suivante :

Sanofi-aventis (suisse) sa
Retour Lasix® 250 mg
2, rue de Turretin
1242 Satigny.

La valeur de la marchandise retournée sera bien évidemment compensée par une note de crédit que nous vous communiquerons sans délai.

Notre service client (Tél : 022 989 03 09) ou notre service d'information médicale (Tél : 022 989 01 47) se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.

Notification d'effets indésirables en Suisse :

Tout effet indésirable subi par les patients est à signaler au moyen du formulaire d'annonce au centre régional de pharmacovigilance. Ce formulaire est disponible sur le site de Swissmedic (www.swissmedic.ch > Accès direct à > annonce d'effets indésirables) et en annexe du Compendium suisse des médicaments ou peut être directement commandé chez Swissmedic (Tél : 031 322 02 23).

Nous regrettons les désagréments que ce rappel de lot peut vous causer et nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Avec nos meilleures salutations,

sanofi-aventis (suisse) sa



L'essentiel c'est la santé.